

GRUPE	11	FONGICIDE
-------	----	-----------

Fongicide fluide QUADRIS®

SUSPENSION

COMMERCIAL – USAGE AGRICOLE

Pour la suppression des maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIF :

Azoxystrobine 250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031% OU du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,039% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00089% et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% ET 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION : **26153**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L – 1000 L**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures après l'application. Les travailleurs doivent être

avisés verbalement du délai de sécurité requis après le traitement.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant le mélange, le chargement et l'application et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau les éclaboussures de produit sur la peau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après l'application, se laver les mains et se doucher complètement avec de l'eau et du savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maisonnée.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Ne pas manger, boire ni utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées ci-dessous de la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance rémanente qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit aux endroits traités avec l'azoxystrobine la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des secteurs traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit si une forte pluie est imminente.

La contamination du milieu aquatique par le ruissellement peut être réduite par la présence d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'emploi de ce produit, en particulier à des endroits où le sol est perméable (p. ex. en sol sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination de l'eau souterraine.

NE PAS appliquer le produit directement dans les habitats d'eau douce (tel que les lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou les habitats aquatiques durant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans des égouts, des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres plans d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec, sécurisé et bien ventilé, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer ce produit avec des semences, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou des engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

QUADRIS® est une marquée de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

GRUPE	11	FONGICIDE
-------	----	-----------

Fongicide fluide QUADRIS®

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

Pour la suppression des maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIF :

Azoxystrobine 250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031% OU du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,039% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00089% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% ET 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION : **26153**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

Table des matières

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....	9.0
MODE D'EMPLOI	10.0
Renseignements généraux.....	10.1
Application par voie terrestre	10.2
Précautions générales.....	10.2.1
Directives de mélange.....	10.2.2
Directives de pulvérisation	10.2.3
Nettoyage de l'équipement	10.2.4
Application avec pulvérisateur pneumatique.....	10.3
Précautions générales.....	10.3.1
Directives de mélange.....	10.3.2
Directives de pulvérisation	10.3.3
Nettoyage de l'équipement.....	10.3.4
Application par voie aérienne.....	10.4
Précautions générales	10.4.1
Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire	10.4.2
Mises en garde concernant le pilote.....	10.4.3
Mises en garde propres au produit.....	10.4.4
Directives de mélange.....	10.4.5
Directives de pulvérisation	10.4.6
Nettoyage de l'équipement	10.4.7
Zones tampons de pulvérisation.....	10.5
Restrictions concernant les rotations.....	10.6

MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Canola	11.1
Légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja.....	11.2
Pommes de terre	11.3
Céréales	11.4
Maïs	11.5
Tomates cultivées en pleine terre SEULEMENT.....	11.6
USAGES LIMITÉES.....	12.0
Maïs de semence	12.1
Pommes de terre.....	12.2
Ginseng.....	12.3
Noisetiers et aveliniers	12.4
Betteraves à sucre.....	12.5
Maïs sucré et maïs de grande culture	12.6
Coriandre	12.7
Asperges (feuillage)	12.8
Épinards.....	12.9
Carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges.....	12.10
Radis	12.11
Tabac	12.12
Pois chiches	12.13
Cerises de terre	12.14
Cumin	12.15
Chou pommé	12.16
Carthame.....	12.17
Canneberges.....	12.18
Céleri	12.19
Fraises.....	12.20
Persil	12.21
Carvi	12.22
Artichaut	12.23
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE.....	13.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures après l'application. Les travailleurs doivent être

avisés verbalement du délai de sécurité requis après le traitement.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant le mélange, le chargement et l'application et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau les éclaboussures de produit sur la peau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après l'application, se laver les mains et se doucher complètement avec de l'eau et du savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maisonnée.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Ne pas manger, boire ni utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées ci-dessous de la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance rémanente qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit aux endroits traités avec l'azoxystrobine l'année précédente.

Pour réduire le ruissellement des secteurs traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit si une forte pluie est imminente.

La contamination du milieu aquatique par le ruissellement peut être réduite par la présence d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'emploi de ce produit, en particulier à des endroits où le sol est perméable (p. ex. en sol sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination de l'eau souterraine.

NE PAS appliquer le produit directement dans les habitats d'eau douce (tel que les lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou les habitats aquatiques durant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans des égouts, des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres plans d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec, sécurisé et bien ventilé, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer ce produit avec des semences, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou des engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide fluide QUADRIS® est un fongicide préventif à large spectre d'activité doté de propriétés systémiques. Il est recommandé pour la suppression de diverses maladies dans le canola, les légumineuses, y compris le soja, le maïs de semence, les pommes de terre, les tomates, le ginseng, les noisetiers, les aveliniers, les betteraves à sucre, la coriandre, les asperges (feuillage), les épinards, le maïs sucré et le maïs de grande culture, les carottes, les radis, le daïkon, les raiforts, les rutabagas, les navets, les betteraves rouges, le tabac, les céréales et les cerises de terre ainsi que pour la répression des maladies dans le chou pommé, le céleri, le cumin, carvi, artichaut et les variétés de fraisiers qui fructifient en juin.

Le fongicide fluide QUADRIS doit être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire. Pour une suppression/répression optimale des maladies, procéder à des traitements protecteurs avant l'établissement des maladies. Pour chaque culture, consulter les directives d'emploi spécifiques pour de l'information détaillée sur les doses ainsi que sur le moment et la technique propices au traitement.

NE PAS appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation à moins d'indication en ce sens.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la

condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.2 Application par voie terrestre

10.2.1 Précautions générales

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La rampe doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

10.2.2 Directives de mélange

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association en formulations WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser le fongicide fluide QUADRIS (SC) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser les autres produits d'association en formulation SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les autres produits d'association en formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.

8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
11. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent :

- il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot;
- les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots;
- il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

10.2.3 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Selon la culture et la maladie. Consulter le tableau des directives d'utilisation suivant.
2. Buses : des buses à jet en éventail de 80 ou 110 ° limitant la dérive (p. ex. à pré-orifice ou à chambre de turbulence) ou buses à injection d'air sont recommandées. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jet en cône creux.
3. Pression : tel que recommandé par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille moyenne (selon l'ASABE).
4. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

10.2.4 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide fluide QUADRIS, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Ne pas laisser de résidus de fongicide fluide QUADRIS sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.3 Application avec pulvérisateur pneumatique

10.3.1 Précautions générales

Application avec pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** pulvériser directement au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site traité.

10.3.2 Directives de mélanges

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association en formulations WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser le fongicide fluide QUADRIS (SC) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser les autres produits d'association en formulation SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les autres produits d'association en formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
11. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent :

- il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot;
- les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots;
- il est préférable de mélanger les formulations EC par lot

10.3.3 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 1000 L/ha OU dans le volume indiqué dans les tableaux sur les cultures et les ravageurs qui suivent si ce volume est PLUS GRAND. Le volume d'eau doit dépasser la recommandation minimale aux stades ultérieurs du développement des fruits.
2. Qualité de la pulvérisation : Choisir des buses et une pression permettant d'obtenir de fines gouttelettes (selon l'ASABE).
3. Projection du brouillard de pulvérisation : Choisir des buses, des réglages de déflecteurs, une vitesse de l'air et un volume qui feront en sorte que seul le couvert végétal sera traité. Le brouillard doit être pulvérisé au-dessus des végétaux ciblés. Tenir compte de la forme et de la densité du couvert végétal traité au moment du réglage de la projection du brouillard.

4. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

10.3.4 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation :

Avant d'utiliser le fongicide fluide QUADRIS, s'assurer que le réservoir du pulvérisateur, l'équipement de manipulation des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

Après la pulvérisation :

Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide fluide QUADRIS sécher dans le réservoir du pulvérisateur.

Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.

Il est recommandé de procéder de la manière suivante :

1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer l'équipement d'application à proximité de végétaux désirables, des puits ou de toute autre source d'eau.
2. Enlever toutes les buses et les tamis et les laver séparément.
3. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.4 Application par voie aérienne

10.4.1 Précautions générales

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou de l'hélicoptère.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et doses d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les doses recommandées pour l'épandage aérien indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucune dose d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ne pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil disponible.

10.4.2 Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être

décontaminés régulièrement.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, un vêtement ample à manches longues, un pantalon ou une combinaison les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lorsque les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

10.4.3 Mises en garde concernant le pilote

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Assurer une pulvérisation uniforme en limitant le risque de dérive. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des technologies de marquage appropriées. Le marquage par GPS est recommandé.

NE PAS épandre de pesticides sur des plans d'eau. Éviter que le brouillard de pulvérisation dérive et atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons de pulvérisation indiquées doivent être respectées.

10.4.4 Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 45 litres d'eau à l'hectare.

Le fongicide fluide QUADRIS est extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommes. Éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation. Faire preuve d'une extrême prudence afin de ne pas endommager les pommiers (et les pommes). **NE PAS** pulvériser de QUADRIS lorsque le brouillard peut atteindre des pommiers.

Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture vulnérable, d'un jardin, d'un habitat terrestre (comme un brise-vent) ou d'un habitat aquatique.

Les zones tampons indiquées dans le section zones de tampons de pulvérisation sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres vulnérables (tels que les prairies, les zones boisées, les plantations brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les réservoirs et les terres humides) ainsi que les habitats estuariens et marins.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans votre région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturels à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très vulnérables ou quand les conditions météorologiques sont très favorables au développement des maladies.

Les traitements par le fongicide fluide QUADRIS doivent faire partie d'une stratégie globale de lutte aux maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l'exécution de programmes de fertilisation et d'irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débuter avant l'infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison de croissance en vertu d'une stratégie de gestion de la résistance (voir **Recommandations sur la gestion de la résistance**).

10.4.5 Directives de mélange

Il **N'EST PAS** recommandé de mélanger ce produit directement dans le réservoir de l'avion. L'utilisation d'équipement pour la manutention des produits chimiques pour charger la trémie **EST** recommandée. Ce produit **PEUT ÊTRE** introduit par induction dans une trémie remplie d'eau au préalable ou **PEUT ÊTRE** mélangé à l'eau avant d'être transféré dans la trémie. Ce produit **PEUT ÊTRE** mélangé par lot et transféré dans la trémie par pompage. Dans tous les cas, l'équipement de manutention des produits chimiques et l'intérieur de la trémie doivent être propres avant d'être utilisés.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.

REMARQUE : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) solides et des produits d'association liquides dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association liquides par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant.

1. Pomper l'eau dans la trémie pour obtenir au moins entre le quart et la moitié du volume de bouillie désiré. Démarrer la circulation dans la trémie si possible.
2. Bien mélanger tous les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter pour obtenir un mélange complet. Pomper dans la trémie.
3. Mélanger par induction ou bien mélanger par lot le fongicide fluide QUADRIS (SC) et toutes les autres formulations SC.
4. Bien mélanger par lot tous les produits d'association de formulation EC. Les formulations

- EC peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 2.
5. Induire ou bien mélanger par lot les solutions de produits d'association de formulation SN ou SL. Les formulations SN/SL peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 2.
 6. Pomper les produits SC, EC et/ou SN/SL mélangés par lot dans la trémie.
 7. Terminer le remplissage de la trémie avec de l'eau.
 8. S'il était impossible de démarrer l'agitation de la trémie à l'étape 1, le faire dès que possible une fois en vol.
 9. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
 10. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

10.4.6 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquez dans un volume de pulvérisation de 45 L/ha. Un volume d'eau approprié contribue à assurer une bonne couverture.
2. Buses : N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes correspondant à la classification moyenne ou grossière de l'ASABE (diamètre médian de 340 microns ou plus).
3. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille allant de moyenne à grossière (selon l'ASABE).
4. S'assurer que le dispositif d'agitation de la trémie est engagé dans la mesure du possible pendant le vol.

10.4.7 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide fluide QUADRIS, s'assurer que la trémie, l'équipement de manutention des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide fluide QUADRIS sécher dans l'équipement d'application.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le l'équipement d'application près de végétaux que l'on désire conserver, de puits ou d'autres sources d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.5 Zones tampons de pulvérisation

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon sans pulvérisation.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats

aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), estuariens et marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection :			
			des habitats d'eau douce de profondeur :		des habitats estuariens/marins de profondeur :	
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Chimio-irrigation	Canneberges		1	1	1	1
Pulvérisateur de grande culture	Pommes de terre, ginseng, radis, daïkon, canola, soja, légumineuses, tomates cultivées en pleine terre, betteraves à sucre, coriandre, asperge, épinard, carottes, raifort, rutabaga, navet, betteraves rouges, tabac, pois chiches, cerises de terre, chou pommé, cumin, céréales, maïs, mélange en cuve de maïs, maïs de semence, céleri, fraises et persil, carvi et artichaut		1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Noisetiers	Premiers stades de croissance	15	1	4	1
		Stades de croissance avancés	5	1	2	1
Épandage aérien	Canola, soja, légumineuses, tomates cultivées en pleine terre, pommes de terre, céréales, maïs		5	1	1	1

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASABE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

10.6 Restrictions concernant les rotations

Voir le tableau suivant pour connaître les restrictions concernant la rotation des cultures.

Cultures en rotation	Temps depuis la dernière application de produits contenant de l'azoxystrobine et le semis
Toutes les cultures pour lesquelles l'azoxystrobine est homologuée	0 jour
Toutes les autres cultures destinées à	30 jours

l'alimentation humaine et animale	
-----------------------------------	--

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LES CULTURES

11.1 Canola

Culture	Canola
Maladie supprimée	Jambe noire virulente (<i>Leptosphaeria maculans</i>)
Dose	500 mL/ha Un (1) litre de fongicide fluide QUADRIS permet de traiter 2 hectares.
Moment du traitement	1 application en traitement foliaire généralisé au stade 2 à 6 feuilles.
Maladie supprimée	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Dose	700-1000 mL/ha Utiliser la dose la plus élevée s'il y a des antécédents d'infection à <i>Sclerotinia</i> dans la région et si les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie.
Moment du traitement	1 application en traitement foliaire généralisé au début de la floraison (avant que 30 % des fleurs soient écloses)
Maladie supprimée	Tache noire (<i>Alternaria brassicae</i>, <i>Alternaria raphani</i>)
Dose	500 mL/ha Un (1) litre de fongicide fluide QUADRIS permet de traiter 2 hectares.
Moment du traitement	1 application en traitement foliaire généralisé au stade des gousses (quand 90 % des pétales sont tombées)
Maladie réprimée	Tache noire (<i>Alternaria brassicae</i>, <i>Alternaria raphani</i>)
Dose	700-1000 mL/ha Un (1) litre de fongicide fluide QUADRIS permet de traiter de 1,0 à 1,4 hectare.
Moment du traitement	Début de la floraison (avant que 30 % des fleurs soient écloses)
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	30 jours
Restrictions :	
1. Le fongicide fluide QUADRIS ne remplace pas les bonnes pratiques de gestion. Pour une suppression optimale de la jambe noire, utiliser des semences traitées avec un traitement de semences recommandé pour la suppression de la jambe noire transmise par les semences et faire suivre d'une application foliaire de fongicide fluide QUADRIS.	

11.2 Légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja

Cultures	<p>Groupe de cultures 6</p> <p>Groupe de cultures 6A : Légumineuses à cosses comestibles – tout cultivar de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) à cosses comestibles et tout cultivar de pois (<i>Pisum</i> spp.) à cosses comestibles. Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot d'Espagne, le haricot mange-tout et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp.) (inclut la dolique asperge, le dow quak et le haricot papillon); pois sabre; pois (<i>Pisum</i> spp.) inclut pois nain, pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (graines immatures).</p> <p>Groupe de cultures 6B : Légumineuses à graines consommées vertes sans cosse – tout cultivar de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) à graines consommées vertes sans cosse et de pois (<i>Pisum</i> spp.) à graines consommées vertes sans cosse; haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot de Lima, le haricot vert); gourgane (graine verte); dolique (<i>Vigna</i> spp.) (inclut le dolique à œil noir et le dolique de Chine); pois (<i>Pisum</i> spp.) (inclut le pois potager et le petit pois); pois cajan.</p> <p>Groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (<i>Pisum</i> spp.): à graines récoltées sèches de lupin (<i>Lupinus</i> spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (<i>Vigna</i> spp.) (inclut le haricot adzuki); (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot tépary, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l'urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (<i>Pisum</i> spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.</p> <p>Soja</p>
Maladie supprimée	Rouille asiatique (soja) (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)
Dose	500 mL/ha
Moment du traitement	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
Cultures	Soja et pois de grande culture (<i>Pisum</i> spp.)
Maladie supprimée	Blanc (<i>Microsphaera diffusa</i> , <i>Erysiphe pisi</i> , <i>E. polygoni</i>)
Dose	500 mL/ha
Moment du traitement	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
Cultures	Soja seulement
Maladie supprimée	Cercosporiose (<i>Cercospora kikuchii</i>)
Dose	500 mL/ha
Moment du traitement	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.

Cultures	Succulent écosés pois variétés
Maladies supprimées	Ascochytose (<i>Ascochyta</i> spp.) Blanc (<i>Microsphaera diffusa</i> , <i>Erysiphe pisi</i> , <i>E. polygoni</i>)
Dose	500 mL/ha
Moment du traitement	<p>Pour Ascochytose le premier traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie et au plus tard au début de la période de floraison. Un deuxième traitement peut être effectué 10 à 14 jours après le premier, si l'intensité de la maladie est importante ou lorsque les conditions agronomiques et météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie.</p> <p>Pour Blanc effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.</p>
Cultures	Groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (<i>Pisum</i> spp.); à graines récoltées sèches de lupin (<i>Lupinus</i> spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (<i>Vigna</i> spp.) (inclut le haricot adzuki); (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot tépari, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l'urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (<i>Pisum</i> spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.
Maladies supprimées	Ascochytose (<i>Ascochyta</i> spp.) Brûlure ascochyitique (<i>Mycosphaerella pinodes</i>) Anthraxnose (<i>Colletotrichum</i> spp.) Sclerotinia (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) - répression seulement
Dose	500 mL/ha
Moment du traitement	Le premier traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie et au plus tard au début de la période de floraison. Un deuxième traitement peut être effectué 10 à 14 jours après le premier, si l'intensité de la maladie est importante ou lorsque les conditions agronomiques et météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	15 jours
Nombre maximum d'applications par saison	2 Alternier avec un fongicide affichant un mode d'action différent après chaque traitement.
Restrictions:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le fongicide fluide QUADRIIS n'a pas fait l'objet de tests d'efficacité et de phytotoxicité aux doses recommandées dans toutes les légumineuses. L'utilisateur devrait tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application étendue. 2. Ne pas nourrir le bétail avec des tiges de pois séchées. 	

<p>Cultures</p>	<p>Groupe de cultures 6 Groupe de cultures 6A : Légumineuses à cosses comestibles – tout cultivar de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) à cosses comestibles et tout cultivar de pois (<i>Pisum</i> spp.) à cosses comestibles. Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot d'Espagne, le haricot mange-tout et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp.) (inclut la dolique asperge, le dow quak et le haricot papillon); pois sabre; pois (<i>Pisum</i> spp.) inclut pois nain, pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (graines immatures).</p> <p>Groupe de cultures 6B : Légumineuses à graines consommées vertes sans cosse – tout cultivar de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) à graines consommées vertes sans cosse et de pois (<i>Pisum</i> spp.) à graines consommées vertes sans cosse; haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot de Lima, le haricot vert); gourgane (graine verte); dolique (<i>Vigna</i> spp.) (inclut le dolique à œil noir et le dolique de Chine); pois (<i>Pisum</i> spp.) (inclut le pois potager et le petit pois); pois cajan.</p> <p>Groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (<i>Pisum</i> spp.); à graines récoltées sèches de lupin (<i>Lupinus</i> spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (<i>Vigna</i> spp.) (inclut le haricot adzuki); (<i>Phaseolus</i> spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot tépary, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l'urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (<i>Pisum</i> spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.</p> <p>Soja</p>
<p>Maladie supprimée</p>	<p>Rouille asiatique (soja) (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)</p>
<p>Dose</p>	<p>0,3 - 0,45 L/ha</p>
<p>Dose de mélange en cuve</p>	<p>0,5 - 0,75 L/ha de fongicide TILT® 250E</p>
<p>Moment du traitement</p>	<p>Effectuer le premier traitement dès les premiers signes de maladie. Utiliser la dose élevée uniquement lorsque l'intensité de la maladie est importante. Un deuxième traitement peut être effectué 14 jours plus tard si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses en développement du soja et des légumineuses.</p> <p>Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>
<p>Délai d'attente avant récolte (DAAR)</p>	<p>30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et du sous-groupe 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse)</p>
<p>Nombre maximum d'applications par année</p>	<p>2 applications de fongicide fluide QUADRIS 2 applications de fongicide TILT 250E</p>

Restrictions:

1. Ne pas traiter plus d'une fois le soja et les pois secs récoltés pour le foin.
2. Ne pas traiter dans les 14 jours précédant la récolte de soja et de pois secs pour le foin.
3. Ne pas utiliser les tiges de pois secs pour alimenter les animaux d'élevage.
4. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette. .
L'utilisateur devrait tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application étendue.. Le mélange en cuve du fongicide fluide QUADRIS et du fongicide TILT 250E peut être appliqué par voie aérienne ou avec de l'équipement terrestre.
5. Le mode d'emploi pour le chancre des tiges et les stolons de Rhizoctonia ainsi que pour la gale noire a été élaboré dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette pour usages limités demandés par les utilisateurs. Reportez-vous à la déclaration d'usage limité en haut de la section 12.0 UTILISATIONS MINEURES.

11.3 Pommes de terre

POMMES DE TERRE	
Cultures	Pommes de terre
Maladie supprimée	Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)
Dose	500 - 800 mL/ha
Moment du traitement/directives	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant l'établissement de la maladie.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours.</p> <p>Utiliser la forte dose et un intervalle court entre les traitements si la maladie exerce une forte pression.</p>
Maladie supprimée	Dartrose (<i>Colletotrichum coccodes</i>)
Dose	500 - 800 mL/ha
Moment du traitement/directives	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant l'établissement de la maladie.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme.</p> <p>Utiliser la forte dose et un intervalle court entre les traitements si la maladie exerce une forte pression.</p>
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	2,4 L/ha
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cas de l'alternariose, le nombre de traitements avec ce fongicide utilisé seul ne doit pas dépasser 33 % du nombre total de traitements. Lorsque des mélanges (formulations mixtes ou mélanges en cuve) sont utilisés avec un fongicide efficace contre les agents pathogènes visés qui n'appartient pas au groupe 11, ne pas dépasser 50 % du nombre total de traitements. Des populations d'<i>Alternaria solani</i> résistant aux fongicides du groupe 11 sont présentes dans certaines régions du Canada. Lorsque la résistance a été confirmée, n'utiliser ce fongicide qu'en mélange avec des fongicides efficaces contre les agents pathogènes visés. 2. Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance avec ce produit. 	

Culture	Pommes de terre
Maladie supprimée	Maladies transmises par le sol : Tache argentée (<i>Helminthosporium solani</i>) Rhizoctone de la tige et chancre des stolons (<i>Rhizoctonia spp.</i>) et Rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	4-6 mL/100 m de rang Utiliser la dose la plus élevée du Fongicide fluide QUADRIS lorsque le risque de maladie est élevé.
Moment du	Dans le sillon: Appliquer une fois sous forme de pulvérisation dans le

traitement/méthode	sillon dans 50 à 140 L d'eau à l'hectare au moment du semis. Installer les buses de façon que le jet soit dirigé dans le sillon sur une bande de 15 à 20 cm, juste avant que la semence soit enterrée.
Restrictions:	
1. NE PAS appliquer par voie aérienne.	

11.4 Céréales

Cultures	Orge, avoine
Maladie supprimée	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>)
Dose	0,225 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	du Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Orge, seigle
Maladie supprimée	Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>)
Dose	0,225 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Orge
Maladie supprimée	Rouille naine (<i>Puccinia hordei</i>)
Dose	0,225 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Blé, orge, seigle, avoine, triticale
Maladie supprimée	Septoriose des feuilles (<i>Septoria</i> sp.)
Dose	0,225 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	du Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Blé, orge, seigle, triticale
Maladie supprimée	Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
Dose	0,225 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de

traitement/directives	croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Blé d'hiver, blé de printemps et orge
Maladie supprimée	Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>)
Dose	0,2-0,3 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,4-0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Cultures	Blé d'hiver et blé de printemps
Maladie supprimée	Rouille brune (<i>Puccinia triticina</i>)
Dose	0,2-0,3 L/ha
Dose de mélange en cuve	0,4-0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne pas effectuer plus d'une application de ce mélange par année. Un traitement supplémentaire peut être effectué avec le fongicide TILT 250E au besoin. Consulter l'étiquette du fongicide TILT 250E pour en savoir davantage sur la dose et le moment du traitement. Deux applications de fongicide TILT 250E peuvent être effectuées en tout par année, soit en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS, soit seul. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le foin et le foin ou dans les 45 jours pour les grains mûrs. 2. Les mélanges en cuve de fongicide fluide QUADRIS et de fongicide TILT 250E peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre. APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare. APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare. 	

11.5 Maïs

Cultures	Maïs de grande culture, maïs sucré (y compris la production de semences) et maïs à éclater (y compris la production de semences)
Maladie supprimée	Rouille (<i>Puccinia sorghi</i>) Helminthosporiose du Nord (<i>Setosphaeria turcicum</i>) Helminthosporiose du Sud (<i>Cochliobolus heterostrophus</i>) Kabatiellose (<i>Aureobasidium zeae</i>) Tache grise (<i>Cercospora zeae-maydis</i>)
Dose	0,225 – 0,3 L/ha Employer la faible dose de fongicide fluide QUADRIS lorsque la maladie affecte la culture faiblement ou modérément. N'utiliser la forte dose de fongicide fluide QUADRIS que lorsque la maladie affecte fortement la culture.
Dose de mélange en cuve	0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
Moment du traitement/directives	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard, si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

Délai d'attente avant récolte (DAAR)	30 jours pour le fourrage 14 jours pour le maïs grain ou fourrage 14 jours pour le maïs sucré
Restrictions : <ol style="list-style-type: none">1. NE PAS appliquer sur du maïs de grande culture et au maïs de grande culture cultivé pour la semence après l'apparition des soies brunes.2. Un maximum de deux applications de fongicide fluide QUADRIS et maximum de deux applications de fongicide TILT 250E peuvent être effectuées par année, en mélange ou en traitements seuls. Comme certaines cultures céréalières n'ont pas été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette, l'utilisateur devrait tester le mélange en cuve de QUADRIS et du fongicide TILT 250E sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application étendue..3. Les mélanges en cuve de fongicide fluide QUADRIS et de fongicide TILT 250E peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre. <p>APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare. APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>	

11.6 Tomates cultivées en pleine terre Seulement

Culture	Tomates cultivées en pleine terre SEULEMENT
Maladie supprimée	Anthraxose (<i>Colletotrichum coccodes</i>)
Dose	300 - 500 mL/ha
Moment du traitement/directives	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours à compter de la mise à fruits.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours.</p> <p>Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance.</p>
Maladie supprimée	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)
Dose	300 - 500 mL/ha
Moment du traitement/directives	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant l'établissement de la maladie.</p> <p>Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours.</p> <p>Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance.</p>
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	1,5 L/ha
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne pas faire de traitements consécutifs avec le fongicide fluide QUADRIS. 2. Pour éviter d'endommager les tomates, ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS dans les six jours qui précèdent ou qui suivent une application généralisée de métribuzine. Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance avec ce produit. 3. Le fongicide fluide QUADRIS ne doit pas être appliqué moins de 21 jours après le repiquage, ni moins de 35 jours après l'ensemencement des tomates. 4. Le nombre de traitements avec ce fongicide utilisé seul ne doit pas dépasser 33 % du nombre total de traitements. Lorsque des mélanges (formulations mixtes ou mélanges en cuve) sont utilisés avec un fongicide efficace contre les agents pathogènes visés qui n'appartient pas au groupe 11, ne pas dépasser 50 % du nombre total de traitements. Des populations d'<i>Alternaria solani</i> résistant aux fongicides du groupe 11 sont présentes dans certaines régions du Canada. Lorsque la résistance a été confirmée, n'utiliser ce fongicide qu'en mélange avec des fongicides efficaces contre les agents pathogènes visés. 	

12.0 USAGES LIMITÉES

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

12.1 Maïs de semence

Culture	Maïs de semence
Maladie supprimée	Rouille (<i>Puccinia sorghi</i>)
Dose	453 mL/ha
Moment du traitement/directives	La première application devrait être effectuée avant l'apparition de la maladie et être suivie d'une deuxième application dans un délai de 7 à 14 jours. Application terrestre SEULEMENT. Appliquer dans 200 litres d'eau à l'hectare.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	7 jours
Nombre maximum d'applications par année	2
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation. 2. NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne. 	

12.2 Ginseng

Culture	Ginseng
Maladie supprimée	Rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	Jardins nouvellement ensemencés : 1,12 L/ha
Moment du traitement/méthode	<p>Pour une suppression optimale de la rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>) dans le ginseng, appliquer le fongicide fluide QUADRIS dans 4000 L d'eau à l'hectare.</p> <p>Jardins nouvellement ensemencés : Faire au maximum 2 applications à raison de 280 g m.a./ha dans 4000 L d'eau. Faire une application à l'automne (septembre/octobre) la première année de croissance; appliquer le traitement après le semis, mais avant l'épandage du paillis. Faire la deuxième application le printemps suivant, par-dessus le paillis (prélevée).</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'établir une zone tampon aquatique lorsqu'on utilise ce produit dans le ginseng (zone tampon aquatique, 0 m).</p>
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	24 mois
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> Application terrestre seulement. NE PAS appliquer le fongicide fluide QUADRIS par voie aérienne. NE PAS appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation. NE PAS utiliser le feuillage traité pour nourrir le bétail. 	

12.3 Noisetiers et aveliniers

Culture	Noisetiers et aveliniers
Maladie supprimée	Brûlure orientale du noisetier (<i>Anisogramma anomala</i>)
Dose	900 mL/ha. Appliquer dans 1000 L d'eau à l'hectare.
Moment du traitement	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours avant le développement de la maladie; du gonflement des bourgeons jusqu'au débourrement (approximativement du milieu de mars au milieu de mai).</p> <p>Effectuer deux traitements séquentiels avec le fongicide fluide QUADRIS suivis de deux traitements ou plus de fongicides possédant un mode d'action différent et homologués pour la suppression de la brûlure orientale du noisetier.</p>
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	45 jours
Nombre maximum d'applications par année	4
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> NE PAS appliquer par voie aérienne. Dans le cas de la brûlure orientale du noisetier, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus, à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus ou à 3 lorsque de huit à onze traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus, 3 lorsque de six à sept traitements fongicides sont prévus ou 4 lorsque de huit à neuf traitements fongicides sont prévus pour lutter contre la brûlure orientale du noisetier. 	

12.4 Betteraves à sucre

Culture	Betteraves à sucre
Maladies supprimées	Rhizoctone brun et pourriture du collet (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	0,5 à 1,1 L /ha (4 à 6 mL/100 m de rang pour un traitement dans le sillon) dans 50 à 100 L d'eau/ha.
Moment du traitement	Appliquer une fois dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée mais avant le stade de la 6 ^e feuille.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	100 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
1. NE PAS appliquer par voie aérienne.	

12.5 Maïs sucré et maïs de grande culture

Cultures	Maïs sucré et maïs de grande culture
Maladie supprimée	Rouille (<i>Puccinia sorghi</i>)
Dose	453 mL/ha dans 200 L d'eau/ha
Moment du traitement	Effectuer une première application avant l'établissement de la maladie suivie d'une deuxième application de 7 à 14 jours plus tard.
Intervalle entre les traitements	7 – 14 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	7 jours
Nombre maximum d'applications par année	2
Restrictions:	
1. NE PAS appliquer par voie aérienne.	

12.6 Coriandre

Culture	Coriandre (plants cultivés pour les semences seulement)
Maladie supprimée	Brûlure de la fleur (<i>Aureobasidium</i> spp.)
Dose	453 - 1125 mL/ha. Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare à l'aide d'un pulvérisateur à rampes pour l'application au sol.
Moment du traitement	Appliquer avant l'établissement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée (1125 mL de produit/ha) lorsque la maladie est fortement développée.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	21 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. NE PAS appliquer par voie aérienne. 2. Ne pas utiliser les feuilles traitées comme aliment. 3. Ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation. 4. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha). 	

12.7 Asperges (feuillage)

Culture	Asperges (feuillage)
Maladie supprimée	Tache pourpre (<i>Stemphylium vesicarium</i>)
Dose	453 – 1124 mL/ha Appliquer dans au moins 100 L d'eau/ha.
Moment du traitement	Utiliser la dose la plus faible (453 mL de produit/ha) et l'intervalle de traitement le plus long (14 jours) lorsque l'infection est faible, et la dose la plus élevée (1124 mL de produit/ha) ainsi que l'intervalle le plus court (7 jours) lorsque l'infection est forte. Commencer les traitements après la récolte finale des turions d'asperge, avant le développement de la maladie.
Intervalle entre les traitements	7-14 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	180 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> NE PAS appliquer par voie aérienne. Ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha). Dans le cas de la brûlure stemphylienne, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus, à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus ou à 3 lorsque de huit à onze traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus ou 3 lorsque de six à sept traitements fongicides sont prévus pour lutter contre la brûlure stemphylienne. 	

12.8 Épinards

Culture	Épinards
Maladie supprimée	Mildiou (<i>Peronospora farinosa</i> f.sp. <i>spinaciae</i>)
Dose	1,125 L/ha (281 g m.a./ha) mélangé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète
Moment du traitement	Effectuer un traitement avant l'établissement de la maladie et un deuxième traitement 7 jours plus tard.
Intervalle entre les traitements	7 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	7 jours
Nombre maximum d'applications par année	2
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> NE PAS appliquer par voie aérienne. Ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha). Des volumes d'eau plus grands peuvent être nécessaires pour assurer une couverture adéquate lorsque le couvert végétal est dense. Le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque de un à deux traitements fongicides sont prévus pour mildiou. 	

12.9 Carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges

CAROTTES, DAÏKON, RAIFORTS, RUTABAGAS, NAVETS ET BETTERAVES ROUGES	
Cultures	Carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges
Maladies supprimées	Rhizoctone commun, pourriture du collet et chancre sur tige (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	4–6 mL/100 m de rang dans 50 – 100 L d'eau/ha
Moment du traitement/méthode	Appliquer dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée ou dans les 30 jours suivant la levée. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie ou si on a recours à des programmes de travail minimal du sol.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	40 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
1. Les traitements en bande entraînent des contacts avec le feuillage et sont considérés comme des traitements foliaires dans le contexte de la gestion de la résistance.	

12.10 Radis

Culture	Radis
Maladies supprimées	Rhizoctone commun, pourriture du collet et chancre sur tige (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	4–6 mL /100 m de rang dans 50 – 100 L d'eau/ha
Moment du traitement/méthode	Appliquer dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie ou si on a recours à des programmes de travail minimal du sol.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	15 jours
Nombre maximum d'applications par saison	1
Restrictions :	
1. Les traitements en bande entraînent des contacts avec le feuillage et sont considérés comme des traitements foliaires dans le contexte de la gestion de la résistance. 2. NE PAS appliquer par voie aérienne. 3. Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation. 4. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 50 à 100 L/ha).	

12.11 Tabac

Culture	Tabac
Maladie supprimée	Moisissure bleue (<i>Peronospora tabacina</i>)
Dose	870 mL /ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les applications avant le développement de la maladie ou au premier signe d'apparition de la moisissure bleue dans la zone. NE PAS appliquer le fongicide fluide QUADRIS comme traitement curatif Appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours – les intervalles les plus courts lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies.
Maladie réprimée	Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose	870 mL /ha Appliquer le fongicide fluide QUADRIS dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal.
Moment du traitement/méthode	Appliquer une fois au printemps ou au début de l'été
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	21 jours
Nombre maximum d'applications par année	2 traitements pour la moisissure bleue 1 traitement pour rhizoctone commun
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer par voie terrestre. 2. NE PAS effectuer plus d'une application de fongicide fluide QUADRIS ou d'un autre fongicide du groupe 11 sans alterner avec un fongicide n'appartenant pas au groupe 11. 3. QUADRIS peut augmenter les taches causées par les intempéries sur les feuilles de certains types de tabacs. Toutefois, cela n'affectera pas le rendement et la qualité. 4. Les mélanges en cuves avec des insecticides formulés en tant que concentrés émulsifiables ou contenant des quantités élevées de solvants peuvent endommager les cultures. 	

12.13 Cerises de terre

Culture	Cerises de terre
Maladie supprimée	Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)
Dose	300 - 500 mL/ha Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète, en tant que traitement au sol ou en traitement foliaire généralisé.
Moment du traitement	Commencer les traitements avant le développement de la maladie.
Intervalle entre les traitements	Attendre de 7 à 14 jours entre les traitements. Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par saison	1,5 L/ha
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne pas effectuer de traitements consécutifs avec le fongicide fluide QUADRIS. 2. Le fongicide fluide QUADRIS ne doit pas être appliqué dans les 6 jours précédant ou suivant une application généralisée de métribuzine. 3. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés dans un programme d'alternance. 4. Le fongicide fluide QUADRIS ne doit pas être appliqué avant 21 jours après le repiquage ou 35 jours après le semis. 5. Dans le cas de l'alternariose, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque de un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre l'alternariose. 	

12.14 Cumin

Culture	Cumin
Maladie réprimée	Brûlure de la fleur (<i>Ascochyta</i> spp. et <i>Alternaria</i> spp.)
Dose	1125 mL/ha (281 g de m.a./ha) Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.
Moment du traitement	Commencer l'application foliaire avant l'établissement de la maladie.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	21 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. NE PAS appliquer par voie aérienne. 	

12.15 Chou pommé

CHOU POMMÉ	
Culture	Chou pommé
Maladie réprimée	Tache noire (<i>Alternaria brassicae</i>)
Dose	1,12 L/ha(280 g de m.a./ha) Pour l'application foliaire par voie terrestre, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 95 L/ha.
Moment du traitement	Commencer les traitements avant le développement de la maladie et poursuivre les traitements tout au long de la saison.
Intervalle entre les traitements	7 à 14 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	3,36 L/ha (840 g. de m.a./ha)
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cas de la tache alternarienne, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque de un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre la tache alternarienne. 2. NE PAS appliquer par voie aérienne. 3. Répression seulement. 	

12.16 Carthame

Culture	Carthame
Maladie supprimée	Alternariose (<i>Alternaria carthami</i>)
Dose	1120 mL/ha Pour assurer une couverture complète, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.
Moment du traitement	Effectuer un traitement préventif dès l'apparition des premières fleurs.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	21 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. NE PAS appliquer par voie aérienne. 	

12.17 Canneberges

Culture	Canneberges
Maladies supprimées	Pourriture des fruits (<i>Physalospora vaccinii</i> , <i>Glomerella cingulata</i> et <i>Coleophoma empetri</i>)
Maladie réprimée	Pourriture sclérotique (<i>Monilinia oxycocci</i>)
Dose	1,0 L/ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les traitements lorsque de 5 à 10 % de la culture est en floraison. Pulvérisation foliaire - Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (au moins 100 L/ha) pour assurer une couverture complète.
Intervalle entre les traitements	Alterner avec d'autres fongicides homologués à un intervalle de 7 à 10 jours.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	30 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	3,0 L/ha
Restrictions	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivez toutes les précautions, des restrictions et des instructions sur les étiquettes des produits fongicides utilisés dans un programme d'alternance. 2. NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer par chimio-irrigation si appliqué par pulvérisation foliaire généralisée. 3. Dans le cas des maladies indiquées, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre les maladies indiquées. 	
Culture	Canneberges
Maladies supprimées	Pourritures des fruits (<i>Physalospora vaccinii</i> , <i>Glomerella cingulata</i> , <i>Coleophoma empetri</i>)
Maladie réprimée	Pourriture sclérotique (<i>Monilinia oxycocci</i>)
Dose	1,0 L/ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les traitements lorsque de 5 à 10 % de la culture est en floraison. Chimio-irrigation - Appliquer en traitement foliaire dans suffisamment d'eau (au moins 1000 L/ha) pour assurer une couverture complète.
Intervalle entre les traitements	7 à 10 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	30 jours
Nombre maximum d'applications par saison	3
Quantité maximale de produit par saison	3,0 L/ha
Restrictions	
<ol style="list-style-type: none"> 1. NE PAS appliquer par pulvérisation foliaire généralisée si appliqué par chimio-irrigation. 2. Dans le cas des maladies indiquées, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont 	

- prévus pour lutter contre les maladies indiquées.
3. Ne pas pulvériser à l'extérieur des planches de culture.

Application par chimio-irrigation dans les canneberges

Chimio-irrigation : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification fine/moyenne/grosse de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Les applications **NE DOIVENT PAS** être effectuées avec un canon.

Types de systèmes d'irrigation : Le fongicide fluide QUADRIS ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un système d'irrigation par aspersion, tel qu'un système d'irrigation sur frondaison avec système fixe. Ne pas appliquer le fongicide fluide QUADRIS avec un autre type de système d'irrigation.

Injection pour la chimio-irrigation : Injecter la dose indiquée de fongicide fluide QUADRIS dans le flux d'eau d'irrigation principal : 1) avec un doseur à débit constant; 2) au centre du conduit principal à l'aide d'un tube pilote ou l'équivalent; 3) à un point situé en avant d'au moins un coude à angle droit dans le conduit principal de façon à assurer le mélange complet du produit à l'eau d'irrigation.

Distribution uniforme de l'eau et étalonnage du système : Le système d'irrigation doit assurer une distribution uniforme de l'eau traitée avec le fongicide fluide QUADRIS. Toute distribution non uniforme peut endommager la culture, réduire l'efficacité du traitement ou faire en sorte que des résidus de pesticides illégaux seront présent dans ou sur les cultures traitées. Le système doit être étalonné pour assurer une application uniforme des doses de chimio-irrigation indiquées. Pour toute question concernant l'étalonnage, communiquer avec un spécialiste agricole provincial, le fabricant de l'équipement ou d'autres spécialistes.

Surveillance de la chimio-irrigation : L'arrêt et le rajustement du système de chimio-irrigation ne doit être effectué que par une personne qui connaît bien le système et qui est responsable de son fonctionnement ou par une personne sous la supervision d'une personne responsable.

Dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'injection et d'aspersion : Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape de dépression et d'un drain basse pression fonctionnels et bien situés sur le système d'irrigation afin d'éviter toute contamination de la source d'eau en cas de reflux. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers la pompe d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit également être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou, lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes d'injection doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

Utilisation d'eau provenant d'aqueducs publics : Par aqueduc public, on entend un réseau qui fournit de l'eau courante au public pour consommation humaine et qui compte au moins 15 raccordements de service ou qui dessert régulièrement une moyenne d'au moins 25 personnes par jour pendant au moins 60 jours au cours d'une année. Les systèmes de chimio-irrigation raccordés aux aqueducs publics doivent être munis d'un dispositif anti-retour à réduction de pression ou d'un dispositif équivalent fonctionnel installé sur la conduite d'eau, en amont du point d'entrée des pesticides. Si l'on ne dispose pas d'un dispositif anti-retour, on peut alors mettre l'eau de l'aqueduc public dans un réservoir avant d'ajouter les pesticides. Il faut alors que l'extrémité de la conduite de remplissage soit à une distance du haut du réservoir ou du rebord de déversement du réservoir équivalant à au moins deux fois le diamètre intérieur de la conduite de remplissage. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers la pompe d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit également être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le

fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou, lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

Nettoyage du système d'injection de pesticides : Pour assurer une application précise des pesticides, il faut que le système d'injection soit propre et exempt de résidus et de sédiments de produits chimiques ou d'engrais. Se reporter au manuel du propriétaire ou demander au fournisseur de l'équipement quelle est la procédure de nettoyage du système d'injection.

Purge du système d'irrigation : À la fin de l'application, attendre que toutes les conduites se vident de pesticides par les buses ou les diffuseurs avant de couper l'eau d'irrigation. Pour s'assurer que les conduites sont purgées et exemptes de pesticides, on peut injecter un colorant indicateur dans le système pour marquer la fin de la période d'application.

Systèmes linéaires en couverture intégrale : L'injection doit avoir lieu pendant les 30 dernières minutes de la période d'irrigation régulière ou pendant une irrigation distincte de 30 minutes non associée à l'irrigation régulière.

12.18 Céleri

Culture	Céleri
Maladies supprimées	Brûlure cercosporéenne (<i>Cercospora apii</i>), brûlure septorienne (<i>Septoria apiicola</i>)
Dose	0,672-1,120 L/ha
Maladie supprimée	Anthraxose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)
Dose	1,120 L/ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les traitements avant le développement de la maladie. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète en appliquant le produit par voie terrestre ou par pulvérisation foliaire généralisée.
Intervalle entre les traitements	7 à 12 jours
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	3,36 L/ha
Restrictions	
<ol style="list-style-type: none"> Dans le cas des maladies indiquées, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre les maladies indiquées. Respecter l'ensemble des précautions, des restrictions et des directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance. 	

12.19 Fraises

FRAISES	
Culture	Fraises
Maladie réprimée	Pourridié noir (<i>Rhizoctonia fragariae</i>)

Dose	1,1 L/ha (6 mL/100 m de rang) dans 1000-1500 L d'eau/ha.
Moment du traitement/méthode	<p>NOUVELLES PLANTATIONS <u>Première application</u> – Appliquer une fois dans le sillon au moment de la plantation ou effectuer un mouillage en bande d'immédiatement après la plantation à jusqu'à 8 jours après la plantation. <u>Deuxième application</u> – Appliquer sur les rangs au cours de l'année d'établissement lorsque les bourgeons axillaires apparaissent (stade de croissance principal 9, sénescence, début de dormance [BBCH 91]).</p> <p>PLANTATIONS ÉTABLIES <u>Première application</u> – Appliquer au printemps à l'apparition des nouvelles feuilles (stade de croissance principal 1, développement foliaire [BBCH 10]). <u>Deuxième application</u> - Appliquer sur les rangs comme ci-dessus (stade de croissance principal 9, sénescence, début de dormance [BBCH 91]).</p> <p>Ne pas faire plus d'une application avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent homologué pour la même maladie. Appliquer par mouillage en bande dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme ou par traitement foliaire à volume élevé dirigé sur la couronne (1000 – 1500 L/ha). Installer la buse de pulvérisation de façon que le jet soit dirigé au-dessus des plants sur une bande de 15 à 20 cm de largeur. En général, pour les traitements par mouillage en bande, utiliser 9,9 L d'eau/100 m de rang et irriguer par la suite pour assurer une migration adéquate du produit vers les racines. L'application avec un système d'irrigation goutte-à-goutte exige l'utilisation d'au moins 25 000 L d'eau à l'hectare. Le volume d'eau utilisé est fonction du type de sol, des dimensions et de la disposition du champ et du système d'irrigation (nombre de goutteurs, débit). Le sol doit présenter une capacité de rétention d'eau suffisante lorsqu'on procède à l'application avec un système goutte-à-goutte. Les conduits d'irrigation doivent être rincés après le traitement. On recommande aux producteurs d'effectuer un essai au colorant pour mesurer le temps requis pour vider les lignes jusqu'au point le plus éloigné. Consulter un spécialiste des cultures ou de l'irrigation local en cas de besoin. Ne pas appliquer ce produit avec un autre type de système d'irrigation. S'assurer que le système chimio-irrigation utilisé est muni de dispositifs pour empêcher la contamination de la source d'eau en cas de reflux. La pompe d'irrigation et la pompe d'injection doivent être reliées à un système d'interverrouillage électrique. Pour s'assurer que l'application des pesticides avec un système d'irrigation goutte à goutte est uniforme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commencer à injecter le fongicide fluide QUADRIS uniquement lorsque le système d'irrigation goutte-à-goutte a atteint sa pleine pression de fonctionnement; 2. L'uniformité de l'application du fongicide fluide QUADRIS sera meilleure si la période d'injection est plus longue. Le système d'irrigation goutte-à-goutte doit au moins fonctionner jusqu'à ce que l'eau franchisse la distance entre le point d'injection et le goutteur le plus éloigné. Pour établir le temps requis, injecter un colorant soluble ou une solution de savon dans le système d'irrigation goutte-à-goutte et mesurer le temps qu'il faudra à la solution pour aller du point d'injection au goutteur le plus éloigné.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	2
Restrictions : 1. NE PAS appliquer par voie aérienne.	

12.20 Persil

PERSIL	
Culture	Persil
Maladies supprimées	Brûlure des feuilles <i>Alternaria</i> spp. Brûlure des feuilles <i>Septoria petroselini</i>
Dose	0,45 - 1,12 L/ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les applications avant l'apparition des symptômes. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Il est recommandé d'effectuer le traitement avec un minimum de 100 L d'eau/ha.
Intervalle entre les traitements	Alterner avec d'autres fongicides homologués selon un calendrier de 7 à 14 jours.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	3,36 L/ha
Restrictions :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cas des maladies indiquées, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque d'un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre les maladies indiquées. NE PAS effectuer plus d'une application de fongicide fluide QUADRIS par culture par saison même si aucun autre produit d'un groupe autre que le groupe 11 n'est disponible. 2. Respecter l'ensemble des précautions, des restrictions et des directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance. 3. NE PAS appliquer par voie aérienne. 	

12.21 Carvi

Culture	Carvi
Maladie supprimée	Brûlure des fleurs (<i>Aureobasidium</i> spp.)
Dose	0,453-1,125 L/ha Utiliser la dose la plus forte lorsque l'infestation est importante.
Moment du traitement/méthode	Commencer les traitements lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (100 L/ha) pour assurer une couverture complète.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	21 jours
Nombre maximum d'applications par année	1
Restrictions :	
1. NE PAS appliquer par voie aérienne.	

12.22 Artichaut

ARTICHAUT	
Culture	Artichaut

Maladie réprimée	Tache foliaire de Ramularia (<i>Ramularia cynarae</i>)
Dose	0,800 – 1,125 L/ha
Moment du traitement/méthode	Commencer les traitements avant l'apparition ou aux premiers stades du développement de la maladie et continuer au besoin tout au long de la saison à un intervalle de 2 à 3 semaines, jusqu'au jour de la récolte inclusivement. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (au moins de 500 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme.
Délai d'attente avant récolte (DAAR)	0 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Restrictions:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cas des maladies indiquées, le nombre de traitements avec un fongicide du groupe 11 utilisé seul ne doit pas être supérieur à 1 lorsque de un à deux traitements fongicides sont prévus ou à 2 lorsque de trois à sept traitements fongicides sont prévus. En outre, lorsque des fongicides du groupe 11 sont utilisés dans un mélange en cuve efficace contre les agents pathogènes visés, le nombre de traitements ne doit pas dépasser 2 lorsque de deux à cinq traitements fongicides sont prévus pour lutter contre les maladies indiquées. 2. NE PAS effectuer plus d'une application de fongicide fluide QUADRIS par culture par saison même si aucun autre produit d'un groupe autre que le groupe 11 n'est disponible. 	

13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide fluide QUADRIS, fongicide du groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide fluide QUADRIS ou d'autres fongicides du groupe 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas appliquer plus que le nombre total de traitements permis de fongicide fluide QUADRIS par culture et par année, tel que précisé dans l'étiquette.

Ne pas faire de traitements consécutifs avec le fongicide fluide QUADRIS ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même année. Ne pas appliquer à des doses plus faibles que celles qui sont recommandées sur l'étiquette.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes

hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à fongicide fluide QUADRIS chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent et pour lequel le pathogène n'a pas développé de résistance, si disponible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Limites d'application et délai d'attente avant la récolte

Culture	Délai d'attente avant la récolte	Nombre maximal d'applications par année
Canola	30 jours	2
Légumineuses	15 jours	2
Pommes de terre (application foliaire)	1 jour	3
Tomates	1 jour	3
Maïs de semence, sucré et de grande culture	7 jours	2
Ginseng	24 mois	2
Noisetiers et aveliniers	45 jours	4
Betteraves à sucre	100 jours	1
Asperges (feuillage)	180 jours	3
Coriandre	21 jours	1
Épinards	7 jours	2
Carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges	40 jours	1
Radis	15 jours	1
Tabac	21 jours	1 (rhizoctone commun); 2 (moisissure bleue)
Pois chiches	15 jours	2
Cerises de terre	1 jour	3
Cumin	21 jours	1
Chou pommé	1 jour	3
Carthame	21 jours	1
Canneberges	30 jours	3
Céleri	1 jour	3
Fraises	1 jour	2
Persil	1 jour	3
Carvi	21 jours	1
Artichaut	0 jours	3

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les

représentants du Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le www.syngenta.ca.

QUADRIS® est de marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.